



PREFECTURE DE LA REGION GUYANE
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES SERVICES D'INCENDIE
ET DE SECOURS DE LA GUYANE



ARRETE N° *270* / 2013 / DDSIS / PREFECTURE 28 FEV. 2013

**PORTANT ETABLISSEMENT DE LA LISTE ANNUELLE DEPARTEMENTALE D'APTITUDE
OPERATIONNELLE DE LA SPECIALITE DE SAUVETAGE AQUATIQUE**

**LE PREFET DE LA REGION GUYANE
PREFET DE GUYANE**



VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la Loi n° 96-370 du 03 mai 1996 relative au développement du volontariat dans les Corps de sapeurs-pompiers ;

VU la Loi n° 2004-811 du 13 août 2004 de modernisation de la Sécurité Civile ;

VU l'Arrêté du 13 décembre 1999 relatif à la formation des sapeurs-pompiers volontaires ;

VU l'Arrêté du 18 octobre 2001 relatif à la formation des sapeurs-pompiers professionnels ;

VU l'Arrêté du 07 novembre 2002 fixant le guide national de référence relatif au sauvetage aquatique ;

VU l'Arrêté n° 04/0811 du 30 mars 2004 portant établissement de la liste d'aptitude opérationnelle des sauveteurs aquatiques du Département ;

VU le Guide National de référence relatif aux secours aquatiques ;

VU les résultats établis à l'issue du contrôle annuel d'aptitude physique des sauveteurs côtiers ;

SUR proposition du Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours de la Guyane ;

ARRETE

ARTICLE 1^{er} :

La liste d'aptitude la spécialité sauveteurs aquatiques opérationnels (SAV) de la Guyane valable pour l'année 2013 est établie comme suit :

CONSEILLER TECHNIQUE DEPARTEMENTAL

NIAMA Jean

CHEF DE BORD SAUVETEUR CÔTIER

ROTCHES Pascal

NAGEUR SAUVETEUR CÔTIER

-CIS CAYENNE :
ARSENE Christian
BABOUL Christian
LAYA Jean-Daniel
FRANCOIS Thierry
REY Christian
VANEGAS Jills

-CIS REMIRE :
CAREME Jean-Charles
CAREME Marie-Rose
DEROCHE Julien
FLORIMOND Fred
LEGRAND Daniel
MARS Félix

-CIS SAINT LAURENT :
MAGLOIRE Laurent
MUNROE Antony
SERVAIS Marc

NAGEUR SAUVETEUR AQUATIQUE

- CIS CAYENNE :
BELLAY Joël
CHAINON Christophe
DARIEN Pascal
LEBLANC Thomas

-CIS KOUROU :
GALLIOT Gilles
PERREIRA Jean-Pierre
SORRES Tony

-CIS MANA :
CESAIRE Rodolphe

-CIS REMIRE :
HONORAT Steve

-CIS SAINT LAURENT :
MONROSE Steve
VERDA Richard

Sont déclarés aptes pour un an et sont inscrits sur la liste annuelle départementale d'aptitude opérationnelle de la spécialité SAUVETAGE AQUATIQUE de la Guyane.

ARTICLE 2 :

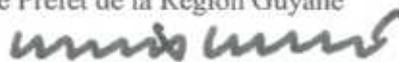
Cet arrêté sera publié aux recueils des actes administratifs de la Préfecture et du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Guyane et transmis au Ministère de l'Intérieur, à la Direction de la Défense, à la Sécurité Civile et au Bureau de la Formation et de la Prospective.

ARTICLE 3 :

Le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours de la Guyane est chargé de l'application du présent arrêté.

Fait à Cayenne, le 28 FEV 2013

Le Préfet de la Région Guyane



Denis LABBE